

**45ème session du Groupe de travail de l’Examen périodique universel**

**(22 janvier – 2 février 2024)**

**Belize**

**Intervention du Représentant Permanent de la France**

Genève, le 29 janvier 2024

*1 minute 50 – 129 mots, heure de passage estimée 15h20*

Merci, Monsieur/ Madame le/la (vice) Président/e.

La France souhaite la bienvenue à la délégation du Bélize.

La France note l’ouverture des autorités du Bélize pour travailler à l’amélioration de la situation des droits de l’Homme dans le pays.

La France formule les recommandations suivantes :

1/ Abolir la peine de mort et ratifier le Deuxième Protocole facultatif se rapportant au Pacte International relatif aux droits civils et politiques, visant à abolir la peine de mort.

2/ Garantir l’accès des femmes et des filles aux services de santé, notamment aux services de santé sexuelle et reproductive.

3/ Dépénaliser l’avortement, en particulier en cas de grossesse résultant d’un viol.

4/ Lutter contre la discrimination à l’égard des personnes LGBT+.

5/ Renforcer la protection des défenseurs des droits.

Je vous remercie./.